## **CHRONIQUE DU GREFFE**

## Les décisions de la semaine

Semaine du 27 au 31 mars 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9153	Alliance des professeures et professeurs de Montréal -et- Commission scolaire de Montréal	5152	M <sup>e</sup> André C. Côté	Mesures disciplinaires: assignation à domicile (3 mois); suspension sans traitement (40 jours) – Mutation dans une autre école – École dans un quartier très défavorisé de Montréal – Problématique de délinquance (gang de rue) – Enseignant au secondaire – 18 ans d'expérience – Violence à l'égard d'un élève – Critères pour effectuer une suspension avec traitement – Critères pour déterminer une sentence (rôle de l'enseignant dans la société) – Droit de direction – Pouvoir de mutation – Loi sur l'instruction publique	Griefs rejetés
9154	Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord –et- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	5110	M <sup>e</sup> Joëlle L'Heureux	Décision intérimaire – Mutation de trois enseignants – Objection de la partie syndicale à savoir que l'employeur ne dispose pas d'un droit de muter et imposer une tâche – Entente locale – Convention collective et Loi sur l'instruction publique	Moyen préliminaire rejeté